

# TABLEAU DE BORD DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE

---

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

# ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

L'environnement administratif et réglementaire français s'est considérablement modernisé ces dernières années, grâce à une dynamique de réformes structurelles. Dotés d'une administration moderne et efficace, les pouvoirs publics français peuvent accompagner plus facilement les acteurs privés et les particuliers dans leurs démarches.

Ensuite la place parisienne est caractérisée par une forte activité sur tous les segments de l'intermédiation financière : banques, assurances et gestionnaires d'actifs. Par ailleurs, la France dispose d'acteurs du capital investissement (private equity) reconnus à l'international et son industrie du capital risque, essentielle pour renforcer la création de nouvelles entreprises dans les secteurs technologiques innovants, est particulièrement dynamique.

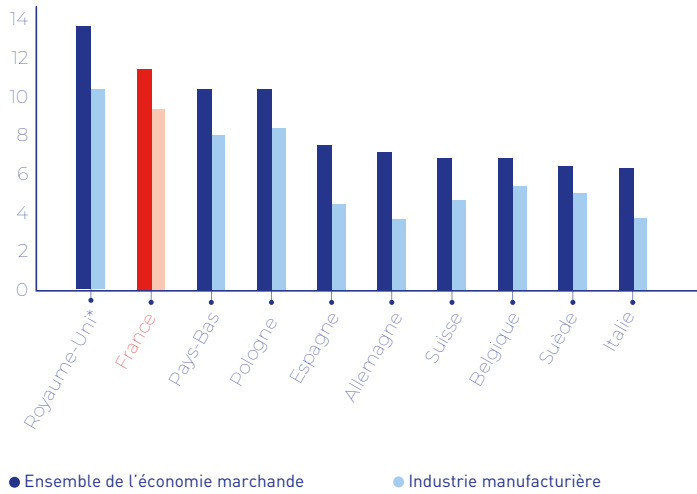
Enfin, Paris est une place de droit de premier plan dans le monde, reconnue notamment dans le domaine de l'arbitrage, la défense de la propriété intellectuelle et grâce au système juridictionnel particulièrement adapté au traitement des litiges commerciaux, y compris en langue anglaise.



L'écosystème des entreprises est dynamique en France. En témoigne le nombre élevé de créations d'entreprises qui participe à la croissance du nombre nette d'entreprises en France. C'est d'ailleurs en 2020, année de crise sanitaire, le pays qui a connu la plus forte dynamique de création d'entreprises parmi les pays de notre échantillon. Cette dynamique touche l'ensemble des secteurs, y compris l'industrie. En 2020, la France a connu un taux de croissance nette d'entreprises dans l'industrie de 5 % quand l'Allemagne, l'Espagne ou encore l'Italie voyait sa population nette d'entreprise du secteur diminuer.

**FIG. 1**

TAUX DE CRÉATION D'ENTREPRISES (2020)



● Ensemble de l'économie marchande

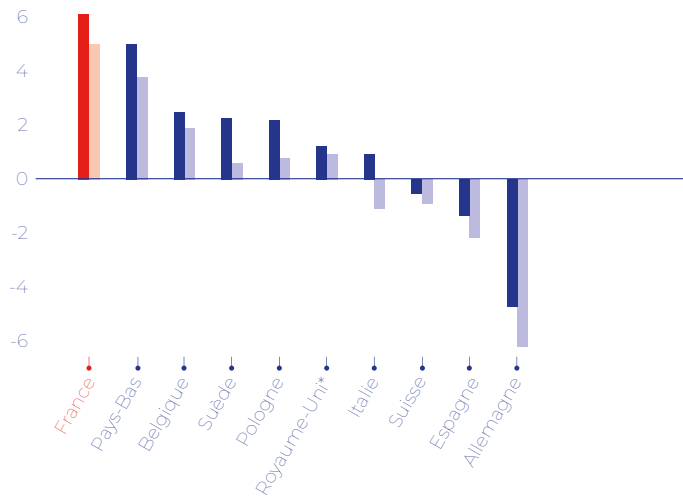
● Industrie manufacturière

\* Données 2018

Source : Eurostat, 2022

**FIG. 2**

COISSANCE NETTE DE LA POPULATION D'ENTREPRISE (2020)

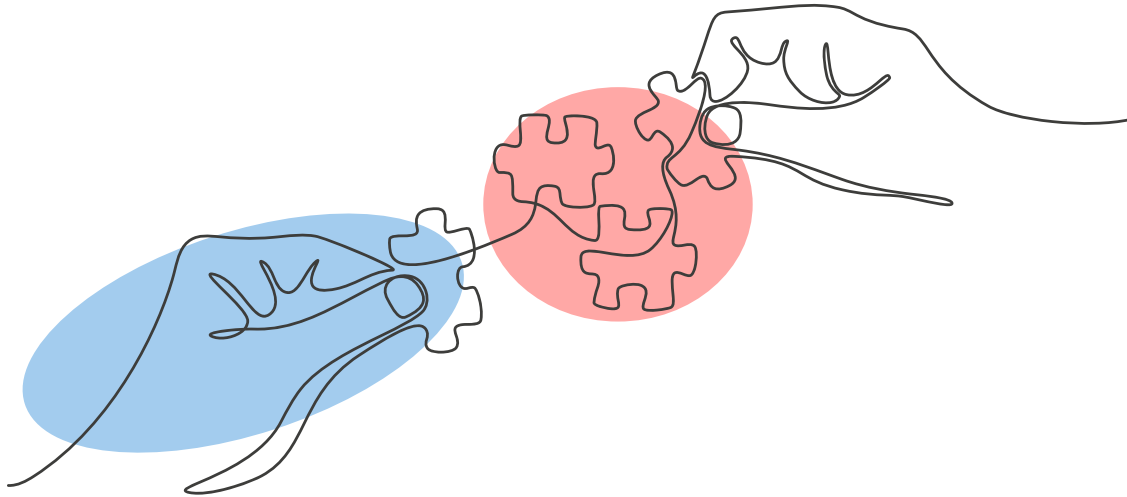


● Ensemble de l'économie marchande

● Industrie manufacturière

\* Données 2018

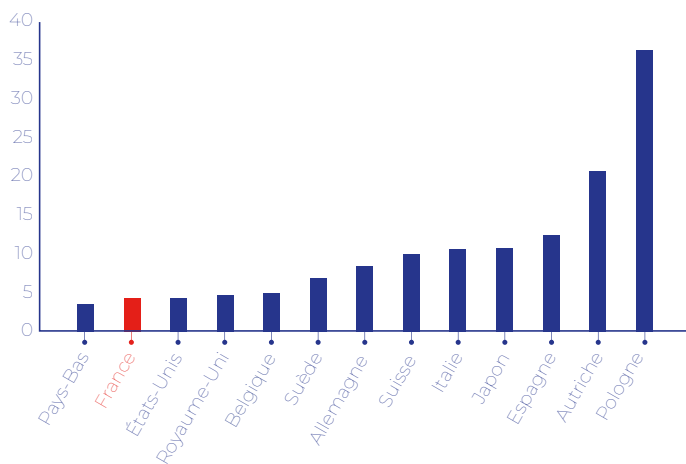
Source : Eurostat 2022



Le dynamisme des créations d'entreprise est favorisé par l'environnement administratif du pays et notamment les facilités de créations d'entreprise. Le classement annuel de IMD (Institut de Lausanne) positionne la France parmi les pays où la création d'entreprise est rapide. 4 jours sont nécessaires pour créer une entreprise, soit autant qu'au Royaume-Uni et moins qu'en Allemagne (8 jours) ou en Suisse (10 jours).

**FIG. 3**

NOMBRE DE JOURS NÉCESSAIRES POUR CRÉER UNE ENTREPRISE EN 2022



Source : IMD, World Competitiveness Yearbook 2023

## UNE SÉRIE DE RÉFORMES POUR SIMPLIFIER LA VIE DES ENTREPRISES ET LEVER LES OBSTACLES ADMINISTRATIFS À LEUR CROISSANCE :

---

La loi PACTE, adoptée en 2019, a ouvert la voie à la simplification des formalités d'entreprise grâce à la mise en place d'un **guichet dématérialisé unique** (formalites.entreprises.gouv.fr) : il est désormais plus simple d'enregistrer et d'immatriculer son entreprise intégralement en ligne. **Le Registre national des entreprises** (RNE) actif depuis janvier 2023, centralise toutes les informations relatives aux entreprises, contre 4 registres auparavant selon l'activité de l'entreprise.

Les **seuils sociaux** des PME (moins de 250 salariés), venant déclencher des obligations pour les employeurs, ont été **rationalisés** en trois niveaux (11, 50 ou 250 salariés), et les modes de calcul du nombre de salariés harmonisés.

Un relèvement des **seuils de l'audit légal** des comptes est aussi intervenu, avec de nouveaux seuils calqués sur les seuils européens.

La diffusion des annonces légales est proposée par les services de presse spécialisés en ligne.

Enfin, la loi PACTE contient diverses mesures pour **mobiliser les produits d'épargne au profit du financement des entreprises** (notamment sur l'épargne salariale, modernisée et rendue plus attractive), ainsi que pour faciliter **la transmission d'entreprises**.

Les réformes successives du **droit du travail**, dont les ordonnances travail de 2018, ont aussi permis de simplifier la vie des entreprises : grâce à la création d'une **instance unique** de dialogue social, mais aussi en instaurant

un barème d'indemnités en cas de **licenciement abusif**, et en réduisant à un an le délai de contestation du licenciement.

Avec la loi ESSOC de 2018, de nouveaux droits ont été énoncés au profit d'une **relation facilitée entre usagers et administrations**. Pour les entreprises, l'instauration de ce principe du droit à l'erreur leur permet de faire valoir un «droit au contrôle» (demander à une administration de les contrôler pour s'assurer qu'elles sont en conformité avec la réglementation ; les conclusions rendues seront ensuite opposables, à la manière d'un rescrit). 1 million de droits à l'erreur ont été accordés depuis 2018. De même, l'Inspection du travail ne sanctionne plus systématiquement les entreprises contrôlées pour certaines infractions mais adresse un simple avertissement dès lors qu'il n'y a pas d'intention frauduleuse.

### **Des outils numériques pour aider à la construction du business plan :**

Pour faciliter l'implantation des sites industriels, la loi ASAP de 2020, a instauré des **sites clés en main**, pour lesquels les démarches relatives à l'archéologie préventive et aux caractéristiques environnementales ont été avancées. Une carte interactive permet de les visualiser, et les critères de sélection s'affinent au fil du temps : [Dataviz](#).

Pour appréhender le **marché de l'emploi dans un territoire donné**, ainsi que les compétences disponibles, la plateforme [DataEmploi](#) a été lancée.

## **PARIS, UNE PLACE DE DROIT DE PREMIER PLAN**

Outre les avantages du régime juridique français de type « droit continental », qui sert de référence à de nombreux législateurs hors des frontières, et à la présence de professionnels du droit aguerris et formés au droit comparé, la place de Paris dispose de trois avantages comparatifs de poids pour les acteurs économiques :

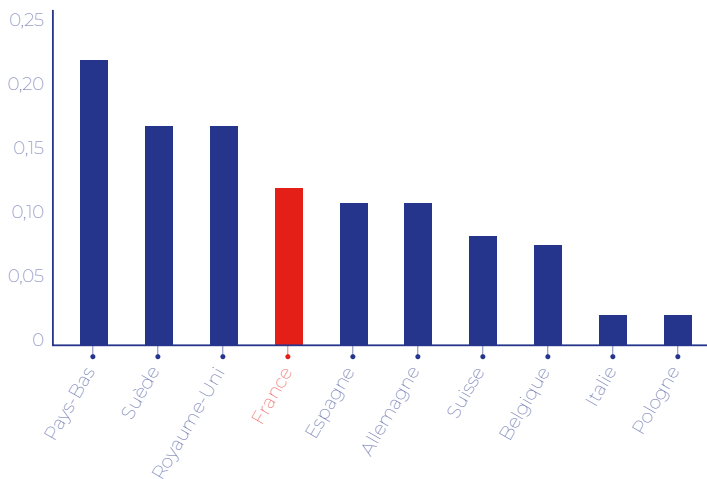
- devant les chambres internationales du tribunal de commerce de Paris et de la cour d'appel de Paris, les parties aux litiges peuvent appliquer soit la loi française, soit, depuis 2018, **toute autre règle applicable au fond de l'affaire, et communiquer leurs pièces ou s'exprimer en anglais**. Ce système juridictionnel attractif est tout particulièrement adapté aux **litiges commerciaux internationaux**
- Paris constitue aussi l'une des **premières places internationales de l'arbitrage** : la Cour internationale d'arbitrage de la Chambre de commerce internationale (CCI) constitue en effet l'une des institutions d'arbitrage les plus fréquemment désignées dans les contrats internationaux
- La France accueille à Paris le **siège de la division centrale de la juridiction unifiée du brevet (JUB)**, qui constitue une seule et même juridiction ayant compétence exclusive pour connaître des litiges relatifs aux brevets européens. L'institution de la JUB a mis fin à la nécessité d'engager des actions devant les tribunaux nationaux dans les différents pays concernés par le litige.

Le riche environnement financier est également un fort atout pour le développement des entreprises en France.

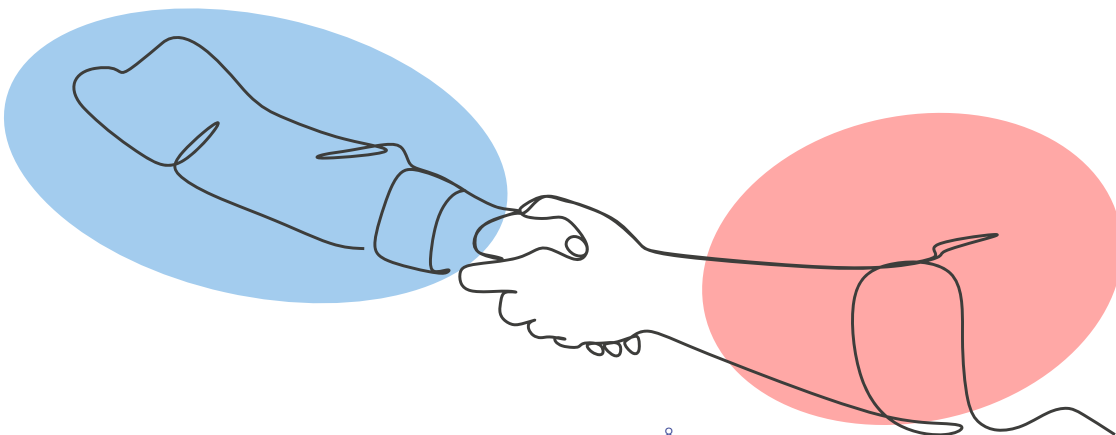
Tout d'abord, l'investissement en capital risque représente 0,12 % du PIB français en 2021 ce qui positionne la France à la 4<sup>e</sup> place de notre échantillon derrière les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni, et ouvre de grandes possibilités de financement aux entreprises qui s'installent.

**FIG. 4**

INVESTISSEMENT EN CAPITAL-RISQUE (2021)  
EN % DU PIB



Source : OCDE, 2022

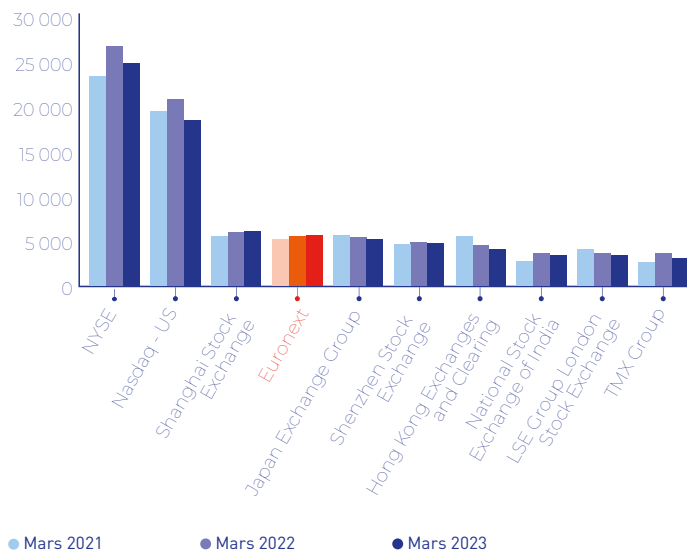




Concernant les marchés financiers, Euronext, l'opérateur des Bourses de Paris, Amsterdam, Bruxelles, Lisbonne, Dublin et Oslo, a poursuivi sa croissance en rachetant la bourse de Milan en 2021. Euronext est maintenant le 4<sup>e</sup> opérateur mondial et le 1<sup>er</sup> européen en termes de capitalisation boursière avec plus de 5 700 Md\$ en mars 2023, soit une progression de 17 % en 2 ans.

**FIG. 5**

CAPITALISATION BOUSIÈRES DES 10 PREMIÈRES PLACES FINANCIÈRES  
EN MD\$

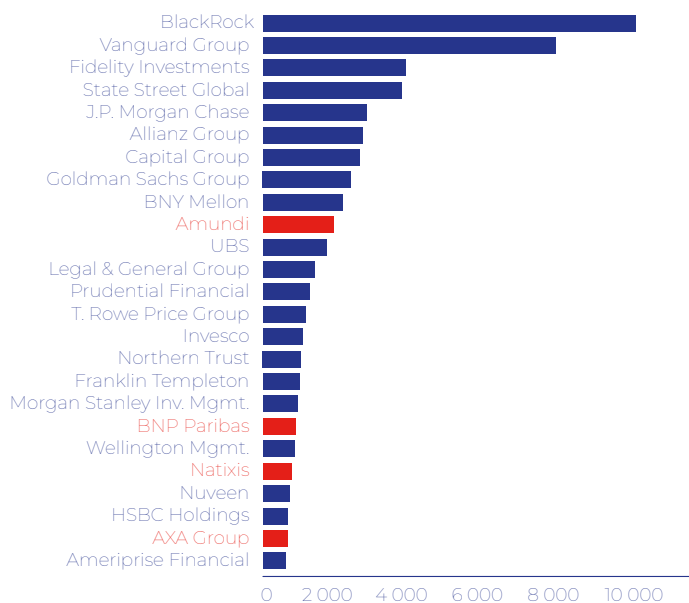


Source : WFE, World Federation of Exchanges, 2023

La gestion d'actifs joue un rôle majeur dans le financement d'une économie au service de la croissance et de l'innovation. Une économie dotée d'un secteur de la gestion d'actifs développé assurera un financement sain et diversifié de son économie et de ses acteurs. La France héberge 4 fonds d'investissements dans le TOP 25 mondial en termes d'actifs : Amundi, BNP Paribas, Natixis et AXA Group.

**FIG.6**

CLASSEMENT MONDIAL DES SOCIÉTÉS DE GESTION D'ACTIFS (2022)  
TOTAL DES ACTIFS EN GESTION EN MD\$ - TOP 25

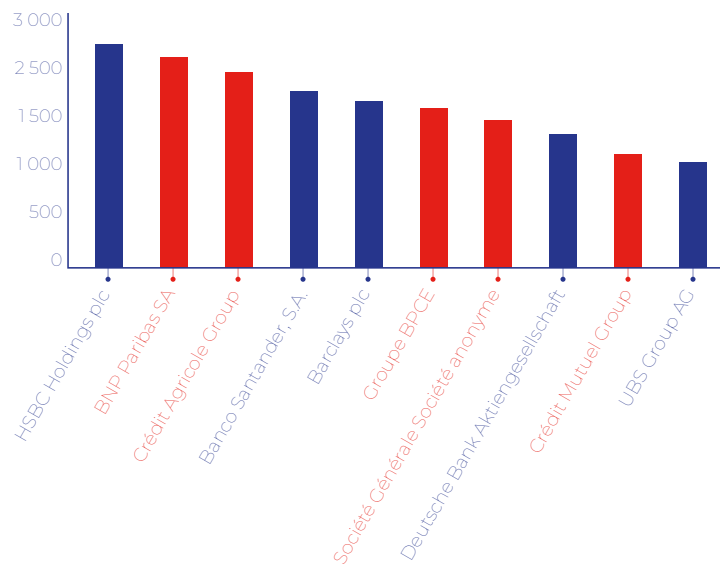


Source : The world's 500 Largest Asset Managers, Willis Towers Watson, 2023

Sur le plan bancaire, le modèle français de banque universelle, regroupant une large gamme de métiers au sein d'une même institution a fait ses preuves. La France possède 6 banques parmi les TOP 20 de banques européennes en termes d'actifs, dont 5 dans le TOP 10. Les banques françaises ont les actifs combinés les plus élevés, à près de 10 000 Md€.

**FIG. 7**

CLASSEMENT EUROPÉEN DES GROUPES BANCAIRES (DÉCEMBRE 2022)  
TOTAL DES ACTIFS EN MD€ - TOP 10



Source : Europe's 50 largest banks by asset, S&P Global Market Intelligence, 2023

## Les acteurs de la Finance mondiale reconnaissent le potentiel de la France en venant y investir.

---

La place de Paris a ainsi confirmé son attractivité en matière de services financiers dans le contexte du Brexit. En témoignent l'installation de l'**Autorité bancaire européenne** à La Défense en 2019, ainsi que les relocalisations d'activités et de personnels hautement qualifiés des plus grandes banques mondiales (HSBC, JP Morgan, Goldman Sachs, Morgan Stanley, Bank of America) et de sociétés de gestion d'actifs telles que BlackRock.

**Revolut**, une des plus grandes licornes britanniques, a connu une croissance importante en France depuis 2021. La néo-banque a trouvé dans notre pays les talents, le marché dynamique et l'écosystème dont elle a besoin pour devenir la première super-app financière mondiale. En 2022, la fintech prouve sa force et son attractivité en recrutant près de 100 collaborateurs en seulement un an et en obtenant les agréments réglementaires nécessaires pour offrir des services bancaires complets. L'activité française de Revolut a augmenté de plus de 50 % au cours de ces douze derniers mois, avec sa nouvelle succursale locale qui permet aux utilisateurs d'être trois fois plus susceptibles d'y déposer leurs salaires. Le succès de Revolut en France témoigne du dynamisme de notre pays et de sa place unique pour adresser le marché mondial.

**Checkout.com** la première licorne britannique a connu une croissance exceptionnelle en France. Avec un lancement en 2019 à Paris, la Fintech croît rapidement et emploie désormais près de 200 collaborateurs en France. En plus d'une croissance organique, Checkout.com a procédé à l'acquisition de deux startups françaises prouvant le dynamisme et la capacité d'innovation de nos entrepreneurs. Checkout.com est déterminé à participer au développement de l'écosystème entrepreneurial et son succès est le signe d'un avenir brillant pour eux et pour la fintech en France.



## Éléments méthodologiques

L'attractivité économique peut être définie comme la capacité à attirer les activités nouvelles et les facteurs de production mobiles - capitaux, travailleurs qualifiés – sur un territoire. Cette capacité renvoie à une large gamme de déterminants macroéconomiques.

Ce livret prend place dans un ensemble de thématiques qui abordent différents déterminants d'attractivité sous la forme de comparaison des principales économies européennes concurrentes de la France : l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse ; ainsi que les États-Unis, le Japon.

